

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Des tarifs justes et équitables

Les collectivités territoriales font face à un défi financier sans précédent. La crise sanitaire, l'inflation, les besoins nouveaux liés à l'évolution des modes de vie et les aménagements nécessaires pour faire face au changement climatique créent une situation inédite. Malgré cela nos priorités n'ont pas changé. Nous ferons tout pour mettre en œuvre nos engagements de campagne sur l'éducation, la sécurité et la lutte contre les dérèglements climatiques.

La facilité aurait pu consister, comme l'ont fait d'autres communes et comme l'ont fait pendant des décennies nos prédécesseurs, d'augmenter les impôts locaux. Ce n'est pas notre choix car nous nous sommes engagés à ne pas le faire et que nous tenons nos promesses. Et parce que ceux-ci sont déjà très élevés à Fontaine, les augmenter aurait mis en difficulté certains de nos concitoyens.

C'est pourquoi, tout en suivant un plan d'économies sur le fonctionnement structurel de la Ville, nous avons procédé à une révision prudente et stratégique de certains tarifs comme ceux de la cantine, de l'école de musique ou de la piscine. Certains d'entre eux n'avaient pas évolué depuis des années tandis que les coûts avaient considérablement augmenté. Ils étaient parfois bien inférieurs à ceux pratiqués par des communes comparables car les anciennes municipalités estimaient qu'il fallait faire payer tout le monde même ceux qui ne les utilisaient pas.

Ces augmentations nous les avons voulues progressives et équitables, en tenant compte des revenus des ménages parce que nous sommes profondément attachés à la solidarité. Ces mesures sont nécessaires car c'est la condition pour nous permettre de continuer à investir et conserver une qualité de service que nous devons aux Fontainois. Et c'est aussi un moyen de lutter contre les positions démagogiques de ceux qui voudraient faire croire que tout peut être gratuit.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.